

LA TRANSALPINE ÉCRIT À MONSIEUR DOMINIQUE BUSSEREAU, SECRÉTAIRE D'ÉTAT AUX TRANSPORTS

Le Comité pour la Transalpine se bat activement depuis plus de 10 ans pour la réalisation de la nouvelle liaison ferroviaire Lyon - Turin : son objectif est de garantir l'intégration de cette opération au cœur des problématiques actuelles de développement territorial, économique, culturel et environnemental. En écrivant à Monsieur Dominique Bussereau, la Transalpine insiste sur plusieurs points essentiels pour mener à terme la réalisation de cette ligne, et notamment finaliser son financement.

Le projet de liaison ferroviaire transalpine Lyon - Turin s'intègre dans une problématique générale de développement économique et culturel de l'Europe. Aujourd'hui, les échanges entre l'Italie, la France et les autres pays européens sont largement tributaires du franchissement des Alpes. La nouvelle liaison ferroviaire marchandises - voyageurs Lyon - Turin, à haute capacité, est la seule alternative crédible et réaliste au « tout routier »

Dans son message à Monsieur Dominique Bussereau, Gérard GEOFFRAY, Vice - Président délégué du Comité pour la Transalpine, rappelle que la mise en service de la liaison doit intervenir dès 2012 avec un tunnel de base international à deux tubes : pour des raisons de sécurité, de prise en compte des contraintes environnementales, d'offre de service significative et donc de réussite de la complémentarité intermodale dans une logique de réponse au marché et d'approche économique.

Pour les mêmes raisons, le respect du coût d'objectif de 11 milliards d'euros pour la construction de cette ligne est essentiel : les fondements d'un accord partenarial entre les financeurs potentiels peuvent ainsi être établis. Le Comité pour la Transalpine demande que la France valide la proposition de la Commission européenne : relever de 10 à 20 % le taux de financement communautaire pour les programmes ferroviaires alpins et pyrénéens, considérés comme projets prioritaires par l'Europe. Cela permettra de produire un effet de levier nécessaire à l'élaboration définitive du plan de financement de l'opération, et notamment l'intervention de partenaires privés. Ce partenariat public - privé, recommandé fortement par la Commission européenne, est primordial pour garantir la fréquentation, la réussite et la pérennité d'un projet d'une telle ampleur.

Le Président du Pôle Alpin, Monsieur Gilbert SANTEL, vient de faire part publiquement de la situation financière des sociétés qui composent ce Pôle Alpin, et précise que, dans les conditions actuelles, celui-ci pourrait ne plus participer au financement de la liaison ferroviaire Lyon - Turin. Cette communication remet en question les premières décisions prises pour le montage financier de l'opération, et rend encore plus indispensable une réflexion rapide et sérieuse sur le partenariat public - privé.

Le Comité pour la Transalpine propose ainsi à Monsieur Dominique Bussereau de le rencontrer afin de favoriser la concrétisation de ce programme de nouvelle liaison ferroviaire européenne à haute capacité Lyon - Turin et d'aider à la mobilisation de tous les acteurs notamment économiques.

Pour tous renseignements complémentaires :

Comité pour la Transalpine : www.transalpine.com Tél. 04 72 59 51 57

Comitato Transpadana : coprotra@inrete.it Tél. 00 39 011 433 15